EAPN
EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

GARANTIR UN REVENU ADÉQUAT À TOUS

JETER LES BASES D'UNE EUROPE PLUS JUSTE

Qu’est-ce que c’est ?

Dans la plupart des pays européens, les personnes ne disposant ni de revenus issus du travail ni d’autres ressources peuvent réclamer une allocation minimale pour subsister. Ce revenu minimum est un **filet de sécurité ;** il constitue une bouée de sauvetage pour un grand nombre de personnes. Il est en général non contributif (c’est à dire qu’il n’est pas financé pas les contributions salariales) et attribué sous condition de ressources (le demandeur doit prouver qu’il ne dispose pas d’autres ressources).

Il n’existe **ni définition ni intitulé communs** aux différent systèmes de revenu minimum existant en Europe. Les montants versés et les règles d’attribution sont fixés au plan national.

Le Conseil européen a cependant réaffirmé en 1992 le droit fondamental à un revenu minimum, adéquat pour une vie dans la dignité. Ce droit a encore été confirmé en 2008 par la Recommandation de la Commission sur l’inclusion active des personnes exclues du marché du travail.

Dans la réalité, les systèmes de revenu minimum existants sont dramatiquement insuffisants. Certains pays n’ont pas de revenu minimum au niveau national et le niveau des allocations est loin de protéger les personnes de la pauvreté. Les insuffisances en termes de couverture, de taux de recours et d’adéquation des bénéfices sont choquantes et inacceptables. Avec la crise, la conditionnalité a été renforcée, alors que les demandeurs sont déjà découragés et stigmatisés. Aujourd’hui, la révision à la baisse du montant des bénéfices est au cœur des mesures d’austérité.

« Les droits existent sur le papier, mais pas dans la réalité.

(9ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, juin 2010, Bruxelles)

Un revenu minimum pour une vie décente et une participation active

(9ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, juin 2010, Bruxelles)

Des systèmes de revenu minimum adéquats sont d’une importance vitale

- Plus de 84 millions de personnes au sein de l’UE (17%) sont confrontées à la pauvreté aujourd’hui. Les gouvernements de l’UE ont pour objectif de réduire de 20 millions le nombre de personnes concernées.
- Il s’agit du respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux, ainsi que du respect d’engagements internationaux.
- De tels systèmes donnent aux personnes exclues du marché du travail la sécurité dont ils ont besoin laquelle, combinée à des services accessibles et des passerelles vers l’emploi, les aide à réintégrer l’emploi quand cela est possible.
- Ils sont une condition préalable à la cohésion sociale et à la participation de chacun au sein de sa communauté.
- Ils contribuent à prévenir la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.
- Ils soutiennent la consommation et agissent comme « stabilisateurs automatiques » susceptibles d’amortir l’impact de la crise économique et de favoriser la reprise.
- Ils sont la fondation solide sur laquelle construire une échelle de revenus plus juste dans la société, et le moyen de prévenir le dumping social et la pression sur les bas salaires.

Que faut-il faire ?

« Dans la plupart des pays les systèmes de revenu minimum sont loin d'assurer à tous une vie dans la dignité, dans de nombreux pays ils en sont très loin. »

(Rapport de synthèse des Experts nationaux indépendants en inclusion sociale, 2009)

A L'ECHELLE EUROPEENNE

- Les dirigeants européens doivent **formellement s'engager** à assurer des progrès décisifs en ce qui concerne l'accessibilité et le caractère adéquat du revenu minimum au cours de l'année 2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- L'avancée vers des **normes sociales européennes devrait être un objectif central de** la nouvelle plate-forme européenne de lutte contre la pauvreté.
- Le comité de la protection sociale devrait **adopter une approche commune** en matière de revenu minimum, comprenant une définition et des critères partagés concernant le caractère adéquat.
- En matière de revenu minimum études, échanges transnationaux et méthodologies doivent être soutenus, s'appuyant sur la **Méthode Ouverte de Coordination**.
- Une feuille de route pour le développement d'une **Directive-cadre** garantissant un revenu minimum adéquat pour tous devrait être adopté.
- Dans un premier temps, les Etats membres devraient s'accorder à fixer le revenu minimum au moins au niveau du seuil de pauvreté (60% du revenu national médian).

AU PLAN NATIONAL

- Les gouvernements devraient explicitement confirmer l'importance du revenu minimum adéquat pour la cohésion sociale et la prospérité, et assurer que les montants soient adéquats et au moins supérieur au seuil de pauvreté.
- Les États membres dépourvus de revenu minimum doivent prendre des mesures d'urgence pour mettre en œuvre un mécanisme de ce type.
- Les mécanismes de revenu minimum et les services de base ne devraient pas avoir à subir de réductions budgétaires au titre de l'austérité.
- Les gouvernements devraient entreprendre un **processus participatif de révision de leurs mécanismes de revenu minimum**, en collaboration avec les personnes en situation de pauvreté et les ONG qui les soutiennent, afin d'établir un niveau adéquat de revenu minimum susceptible de répondre aux besoins concrets d'une vie dans la dignité, en s'appuyant sur les méthodes existantes de budgets normalisés.

Que pouvez-vous faire ?

« Il n'existe qu'un seul objectif : réaliser tous les droits humains dans tous les domaines. Dans la réalité, ces droits sont de moins en moins respectés. »
(9ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, juin 2010, Bruxelles)

EAPN exerce une **pression constante** en faveur d'instruments communautaires plus efficaces en faveur de la reconnaissance et de la mise en œuvre du droit au revenu minimum adéquat pour tous.

EAPN mène une **campagne publique** en **faveur d'un revenu minimum adéquat** pour tous, promouvant une **Directive-cadre européenne**.

Rejoignez la campagne sur www.adequateincome.eu et signez l'appel pour un revenu minimum adéquat pour tous !

Téléchargez l'**Explicatif d'EAPN sur le revenu minimum adéquat** sur www.eapn.eu

Cette publication a fait l'objet d'un soutien financier dans le cadre du programme communautaire pour l'Emploi et la Solidarité Sociale PROGRESS (2007-2013).
Le contenu de cette publication ne reflète pas forcément la position ou l'opinion de la Commission européenne. Plus d'information sur :
http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=327&langId=fr

Informez-vous sur
www.eapn.eu
team@eapn.eu

ABOLISSONS LA PAUVRETÉ

2010 Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale